Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20261118-2026111804-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE de LA NOË BLANCHE
35470

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 18 Novembre à 19h00 heures,

Le Conseil municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Frédéric MARTIN, Maire.**

Date de convocation : 14/11/2026

PRESENTS	F. MARTIN, S. AUBRY, J. LIBEAU, A. BRIEUC, T. LUCO, L. ADVIS GAETE, M. AUBRY, A. BILY, E. BLIN, R. DECOUT, S. FOULON, P. LEGAY, V. LEGENDRE, N. MONVOISIN, F. NOURRY
ABSENTS EXCUSES	
ABSENTS	
PROCURATION	

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15

Madame Sophie Aubry a été élue secrétaire de séance.

4 ■ **Sécurité** - Mise en place de la vidéo de protection de voie publique
Validation de la convention avec le SDE 35

Vu la délibération n°3 du 22 septembre 2025 saisissant le Colonel BENEVET Nicolas pour réaliser une étude de sureté
Vu la délibération n°1 du 26 janvier 2026 validant l'étude de sureté
Vu la délibération n°3 du 18 novembre 2026 validant l'offre de la société Sitadell pour le déploiement de la vidéo protection de voie publique

La commune délègue la compétence éclairage publique au SDE 35.

Dans le cadre des échanges avec la société Sitadell, plusieurs points lumineux ont été identifié pour accueillir une caméra.
Afin de permettre aux caméras de fonctionner 24h/24h, il faut modifier l'alimentation des lampadaires identifiés.

Tony LUCO, Adjoint à la voirie, a sollicité le SDE 35.
Le devis proposé s'élève à 9 645,70€.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20261118-2026111804-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
15	0	0

- d'accepter le devis du SDE 35
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce devis et la convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à intégrer ce devis dans la demande de subvention auprès des partenaires (Etat, Région, Département et EPCI)

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Sophie AUBRY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Frédéric MARTIN